



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°20 publié le 06/01/2026

Réunion du lundi 5 janvier 2026

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09

Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59

David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

Anzieux : changement d'horaire en U18 D2.

Avenir Côte : engagement 2^{ème} phase U13 et U11.

Cours : engagement 2^{ème} phase U13 et U11.

Val d'Aix/Crémeaux : engagement 2^{ème} phase U13.

Filerin : explications sur absence plateau U11 : noté et vérifié : nos excuses.

Forez Roannais : changement de stade en U15 D4 ; explications sur rencontre non jouée en U13 D1 ; changement de stade et d'horaire en U18 D4.

Goal Foot : engagement 2^{ème} phase Foot Animation.

Le Coteau : engagement 2^{ème} phase Foot U13.

Montagnes du Matin : engagement 2^{ème} phase U13.

Perreux : engagement 2^{ème} phase U13.

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

Les 8^{ème} de finale auront durant le week-end des **7 et 8 février 2026**.

Liste des équipes qualifiées

U18

Avenir Côte – Bois Noirs – Commelle Vernay – Essor/Aspn – Filerin – Forez Roannais – Goal Foot – Le Coteau – Loire Sornin – Nord Roannais – Parigny St Cyr – Rhins Trambouze – Riorges – Roanne Portugais – Val d'Aix – Villers/St Denis.

U15

Avenir Côte – Bois Noirs/Durolle – Commelle Vernay – Cours – Essor/Aspn – Filerin/Nord Roannais – Forez Roannais – Goal Foot – Le Coteau – Loire Sornin – Perreux – Rhins Trambouze – Riorges – Roannais Foot 42 – Roanne Portugais – Val d'Aix/Crémeaux.

Le tirage au sort des 8^{ème} de finale, ainsi que l'orientation des ¼ et ½ finales, auront lieu le **jeudi 22 janvier à partir de 19h, dans les locaux de la Délégation**. Les clubs concernés seront invités à y participer.

COUPES DE LA LOIRE

U18

16^{ème} de finale : **samedi 17 janvier à 15h :**

Forez Roannais – Firminy ; **Nord Roannais** – Cellieu ; Fc. St Etienne – **Rhins Trambouze** ; **Commelle Vernay** – Andrézieux Bouthéon ; Haut Pilat – **Roannais Foot 42**.

U15

16^{ème} de finale : **dimanche 18 janvier à 10h :**

Forez Roannais – Feurs ; **Ent. Essor/Aspn** – **Filerin** ; **Goal Foot** – Andrézieux Bouthéon ; Anzieux – **Loire Sornin** ; Villars – **Riorges** ; **Cours** – **Roannais Foot 42**.

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

- Tous les clubs sont priés de mettre à disposition des arbitres et visiteurs, des vestiaires dans un bon état de propreté (sol propre et sans déchets).

- En cas d'inversion des rencontres ou l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.

EN CAS D'ARRÊTE MUNICIPAL LORS DES MATCHS ALLER

Article 38.6 - Arrêté municipal des RG du DISTRICT DE LA LOIRE

Article 38.6.5 :

En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des **matchs aller**, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

REGLEMENT SUR LES MUTATIONS

Depuis le début de saison, nous avons malheureusement pu constater que de trop nombreux clubs ne respectaient pas la règle concernant le nombre de joueurs mutés possible par équipe.

Vous trouverez ci-dessous le texte officiel en vigueur, **en sachant que des contrôles seront désormais effectués.**

Article 160-1c des règlements généraux de la FFF : « Dans toutes les compétitions officielles des Liges et Districts, des catégories **U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, **le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre, dont au maximum un joueur ayant changé de club « hors période »** normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements ».

U18

D2 Poule B

La rencontre n°54534183, **Le Coteau 1 – Montagnes du Matin 1**, annulée le 22/11/25, est reportée au **samedi 17 janvier à 14h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Oscar MICHAELIAN**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°54534207, **Montagnes du Matin 1 – Avenir Côte 1**, programmée le **samedi 10 janvier**, aura lieu à **16h**, sur le **terrain synthétique de Chambost Longessaigne**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Berat TOK**, sont priés d'en prendre bonne note.

D3 Poule C

La rencontre n°55184362, **Parigny St Cyr 1 – Le Coteau 2**, annulée le 22/11/25, puis le 20/12/25, est reprogrammée le **samedi 10 janvier, à 14h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Hugo POYET**, sont priés d'en prendre bonne note.

D4 Poule B

La rencontre n°55184527, **Ent. Champdieu/Astrée 2 – Avenir Côte 2**, prévue le 17/01/226, est reprogrammée le **samedi 10 janvier à 14h30**, sur le **stade de Champdieu**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Oscar MICHAELIAN**, sont priés d'en prendre bonne note.

U15

D3 Poule D

La rencontre n°55174536, **Perreux 1 – Parigny St Cyr1**, annulée le 23/11/26, puis le 21/12/26, est reportée au **mercredi 21 janvier à 18h**, sur le **stade de Pradines**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Loukas TILLIER RAFFIN**, est prié d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184630, **Perreux 1 – Commelle Vernay 1**, arrêtée le 07/12/25 (terrain impraticable), est reprogrammée le **dimanche 18 janvier à 10h**, sur le **stade de Pradines**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Nathan LEVASSEUR**, et son observateur, **Nordine BEZZAH**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184792, **Filerin 1 – Commelle Vernay 1**, prévue le 25/01/26, est reprogrammée le **dimanche 11 janvier à 10h**, sur le **stade de St Germain Lospinasse**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Christopher DIAS**, sont priés d'en prendre bonne note.

D4 Poule D

La rencontre n°55184703, **Riorges 3 – Le Coteau 2**, initialement prévue le 14/12/25, est reprogrammée le **dimanche 18 janvier à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule E

La rencontre n°55184812, **Essor 2 – Montagnes du Matin 1**, annulée le 23/11/25, puis le 21/12/25, est reprogrammée et inversée, devenant **Montagnes du Matin 1 – Essor 2**, le **samedi 10 janvier à 13h45, sur le terrain synthétique de Chambost Longessaigne**. Accord des deux équipes. L'arbitre, **Loukas TILLIER RAFFIN**, est prié d'en prendre bonne note.

FOOT ANIMATION

U13

FESTIVAL PITCH

Le 3^{ème} tour qui servira de phase finale pour le secteur roannais, aura lieu le **samedi 24 janvier à Thizy les Bourgs**, l'organisation étant confiée à Rhins Trambouze.

14h : Forez Roannais – Roannais Foot 42 – St Denis de Cabanne – Val d'Aix

16h : Bois Noirs – Commelle Vernay – Loire Sornin – Rhins Trambouze

Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour la finale départementale programmée le **samedi 28 mars**.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

A l'issue de la 1^{ère} phase, nous constatons l'absence de quelques résultats pour lesquels nous vous demandons les renseignements nécessaires : la rencontre a-t-elle eu lieu ? La FMI ou la feuille de match a-t-elle été établie ?

Merci de nous tenir au courant dès que possible.

D1 Poule A : Roannais Foot 42 (3) – Forez Roannais 1 (29/11)

D1 Poule B : Bois Noirs 1 – Montagnes du Matin 1 (13/12)

D2 Poule A : Avenir Côte 2 – Goal Foot 2 (15/11)

D3 Poule A : Villereest/Parigny 3 – Loire Sornin 2 (8/11) – Ouches 2 – Villereest/Parigny 3 (15/11) – Villereest/Parigny 3 – Riorges 4 (29/11)

D'autre part, les rencontres qui n'ont pu avoir lieu pour diverses raisons (arrêtés municipaux, etc.), peuvent encore être programmées à votre initiative, en informant la Commission des Jeunes, en vous rappelant que la seconde phase débutera le samedi 31 janvier.

D2 Poule A : Bois Noirs 2 – Avenir Côte 2 (13/12)

D3 Poule B : Bois Noirs 3 – Villers 2 (13/12)

FOOT ANIMATION

ENGAGEMENTS 2EME PHASE

- **Sauf avis contraire de votre part, toutes les équipes, de U13 à U6, déjà engagées, sont automatiquement inscrites pour la 2^{ème} phase. Vous pouvez engager une équipe supplémentaire.**
- Les clubs doivent impérativement envoyer leurs desideratas :
 - o Sites sur lesquels les matchs auront lieu
 - o Jumelage ou alternance
 - o Horaires souhaités pour jouer les rencontres
 - o Choix du niveau d'évolution qui sera étudié par la Commission Jeunes
 - o La date butoir est fixée au **15 janvier 2026**.
- **Cependant, pour la catégorie U13 qui reprend le samedi 31 janvier, il serait souhaitable d'être informé dès le 8 janvier. D'avance merci.**
- **Ne seront pris en compte que les courriers par mail officiel du club.**

A l'issue de la 1^{ère} phase et malgré plusieurs rappels et réclamations, voici la liste des équipes en infraction pour n'avoir pas inséré leur feuille de présence dans le « Fal » ou en cas d'absence non excusée. L'amende fixée est de 10 € par infraction.

U11

D1

Samedi 11 octobre : Commelle Vernay 1 (pas de feuille de présence)

Samedi 15 novembre : Roannais Foot 42 (3) (pas de feuille de présence)

Roannais Foot 42 (2) (pas de feuille de présence)

Samedi 29 novembre : Ouches 1 (pas de feuille de présence)

Villereest 1 (pas de feuille de présence)

Rhins Trambouze 1 (pas de feuille de présence)

D2

Samedi 27 septembre : Fc. Roanne 1 (pas de feuille de présence)

Samedi 4 octobre : Fc. Roanne 1 (pas de feuille de présence)

Roanne Portugais 1 (pas de feuille de présence)

Samedi 11 octobre : Fc. Roanne 1 (pas de feuille de présence)

Roanne Portugais 1 (pas de feuille de présence)

Samedi 8 novembre : Fc. Roanne 1 (pas de feuille de présence)

Roanne Portugais 1 (pas de feuille de présence)

Samedi 15 novembre : Fc. Roanne 1 (pas de feuille de présence)
Roanne Portugais 1 (pas de feuille de présence)
Samedi 29 novembre : Bussières 1 (pas de feuille de présence)
Rhins Trambouze 2 (pas de feuille de présence)
Fc. Roanne 1 (pas de feuille de présence)

D3

Samedi 4 octobre : Riorges Fém. (pas de feuille de présence)
Samedi 11 octobre : Villers 2 (absence non prévenue)
Riorges Fém. (pas de feuille de présence)
Samedi 8 novembre : Riorges Fém. (pas de feuille de présence)
Samedi 15 novembre : Riorges Fém. (pas de feuille de présence)
Villers 2 (absence non prévenue)
Samedi 29 novembre : Villerest 2 (pas de feuille de présence)

U9

Poule A

Samedi 4 octobre : Fc. Roanne (pas de feuille de présence)
Samedi 11 octobre : Fc. Roanne (pas de feuille de présence)
Samedi 8 novembre : Fc. Roanne (pas de feuille de présence)
Samedi 15 novembre : Fc. Roanne (pas de feuille de présence)
Roannais Foot 42 (1-4) (pas de feuille de présence)
Roannais Foot 42 (2-3-5) (pas de feuille de présence)
Samedi 29 novembre : Fc. Roanne (pas de feuille de présence)
Roannais Foot 42 (1-4) (pas de feuille de présence)
Roannais Foot 42 (2-3-5) (pas de feuille de présence)
Le Coteau (pas de feuille de présence)
Parigny St Cyr (pas de feuille de présence)

Poule B

Samedi 8 novembre : Val d'Aix (pas de feuille de présence)
Samedi 15 novembre : Val d'Aix (pas de feuille de présence)
Samedi 29 novembre : Cordelle (pas de feuille de présence)
Perreux (pas de feuille de présence)
Villerest (pas de feuille de présence)

U7

Poule B

Samedi 4 octobre : Roanne Portugais (absence non prévenue)
Roanne Fc. (absence non prévenue)
Samedi 11 octobre : Roanne Portugais (absence non prévenue)
Roanne Fc. (pas de feuille de présence)
Samedi 8 novembre : Roanne Portugais (absence non prévenue)
Roanne Fc. (pas de feuille de présence)
Samedi 15 novembre : Roanne Fc. (pas de feuille de présence)
Samedi 29 novembre : Roanne Fc. (pas de feuille de présence)

Poule C

Samedi 29 novembre : Bussières (pas de feuille de présence)
Cordelle (pas de feuille de présence)
Parigny St Cyr (pas de feuille de présence)

Poule D

Samedi 8 novembre : Villers (absence non prévenue)
Loire Sornin (pas de feuille de présence)
Samedi 15 novembre : Loire Sornin (pas de feuille de présence)
Samedi 29 novembre : Loire Sornin (pas de feuille de présence)